

CHARTRE DES DROITS ET DES RESPONSABILITÉS DES ÉLÈVES



Polyvalente Hyacinthe-Delorme



Chaque élève a le droit de vivre dans une école saine, sans violence où chacun peut vivre en toute sécurité. L'épanouissement de l'élève est primordial. Ce droit est pour tous les élèves peu importe le secteur : régulier, volet, adaptation scolaire, francisation et Programme d'Éducation Intermédiaire.

Chaque élève de la PHD a le droit :

- ~ de circuler dans l'école et sur le terrain de l'école sans avoir peur pour sa sécurité : le respect psychologique et physique est une priorité ;
- ~ d'apprendre dans un milieu scolaire sain, sans intimidation ;
- ~ à sa liberté d'opinion et à sa religion ;
- ~ à son orientation sexuelle/à sa nationalité ;
- ~ à être différent par son style ;
- ~ au respect de sa personne malgré son handicap physique ou mental ;
- ~ au respect de sa vie privée, de sa réputation, ainsi que de sa dignité à l'école et dans les médias sociaux et ce, en tout temps ;
- ~ à un enseignement de qualité ;
- ~ au respect mutuel entre élèves et avec le personnel de l'école ;
- ~ d'être écouté et considéré.

Étant donné les droits ci-haut mentionnés, l'élève s'engage à :

- ~ respecter les autres élèves et les adultes de l'école ;
- ~ adhérer au *Mode de vie* de l'école ;
- ~ respecter son environnement ;
- ~ être actif dans sa réussite scolaire ;
- ~ avoir une attitude positive dans ses cours et dans ses implications ;
- ~ utiliser un langage approprié.

Je suis en accord avec la chartre des droits et des responsabilités des élèves et je m'engage à la respecter :

Nom de l'élève : _____ Niveau : _____

Signature de l'élève : _____ Date : _____